



Formulaire de communication pour le décompte séparé des marques de voitures de tourisme

Le formulaire de communication doit être envoyé à l'OFEN **en un seul exemplaire, annexes comprises**, par la poste, ainsi que sous forme électronique (PDF).

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Nous vous prions d'insérer les indications requises directement dans les rubriques correspondantes.

Les dossiers remis seront traités de manière confidentielle.

Communication relative **au décompte séparé des marques de voitures de tourisme pendant l'année de référence 2021** conformément à l'art. 28, al. 3, de l'ordonnance sur la réduction des émissions de CO₂ des voitures de tourisme (RS 641.711).

Si un importateur prévoit de décompter séparément une marque de voiture de tourisme avec des valeurs cibles pour petits constructeurs et constructeurs de niche, il doit le communiquer à l'OFEN avant la première immatriculation de la première voiture de l'année de référence concernée. Si l'importateur n'informe pas l'OFEN, ce dernier ne tient pas compte des valeurs cibles pour petits constructeurs ou constructeurs de niche. Est déterminant ici pour le décompte, outre le statut d'importateur, le nombre total de véhicules neufs immatriculés, qu'il s'agisse de parcs de véhicules pour un grand importateur ou de différents véhicules pour un petit importateur (art. 28, al. 3, RS 641.711). Dans les deux cas, le mode de décompte est identique pour chaque parc de nouveaux véhicules.

Auteur de la demande

Entreprise

Forme juridique

Personne responsable

Nom

Prénom

Rue

No.

NPA

Lieu

Téléphone

Mobile

E-mail

Site Internet

Existe-t-il un code de titulaire de la réception par type (champ 90 du form. 13.20A)?

Oui

Veuillez indiquer le code de titulaire RT

Non

L'OFROU indique ici le nouveau code



Liste des marques de voitures de tourisme à décompter séparément

Uniquement pour les marques des constructeurs auxquels une dérogation a été accordée conformément à l'art. 11 du règlement (CE) no 443/2009. Cf. liste sous www.bfe.admin/auto-co2

Déclaration de consentement

Lieu Date

Fonction du/des signataire(s)

Nom(s) en lettres majuscules

Timbre de l'entreprise / signature(s)

Le formulaire de demande doit être envoyé **en un seul exemplaire** par la poste, ainsi que sous forme électronique (PDF).

Office fédéral de l'énergie OFEN
section Efficacité énergétique des transports
Mirco Studer
Pulverstrasse 13, CH-3063 Ittigen, adresse postale: CH-3003 Berne
Tél. +41 58 462 54 07 / E-mail: mirco.studer@bfe.admin.ch